

DU Conseiller en prévention des risques psychosociaux. Management de la qualité de vie au travail (DUCPRPS)

Un diplôme universitaire formant les professionnels de la prévention des (RPS) et du management de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)

Présentation

*/**/ .actions-fiche__item:first-of-type { margin-top: 0; display: none; } /**/*

Ce diplôme universitaire forme des professionnels de la prévention des risques psychosociaux (RPS) et du management de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT). Ce DU s'adresse à un public de formation continue, professionnels qui viennent chercher une expertise sur le thème de la prévention des RPS et le management de la QVCT, ou personnes en reconversion.

Ce programme de niveau BAC+5 dispensé à Paris intra-muros, vise le développement de compétences techniques et relationnelles pour prévenir ou faire face aux situations professionnelles délicates. Ces métiers s'exercent soit en interne, en tant que salarié, soit en tant que consultant externe.

En partenariat avec



Effectif maximum

24

Taux de réussite

91 %

Lieu(x) de la formation

Espace Trinité 3, rue trinité 75009 Paris

Public

Niveau(x) de recrutement

- Niveau Bac +4

Public ciblé

Ce programme est destiné aux acteurs de la prévention des RPS et la promotion de la QVT

Rythme

- Compatible avec une activité professionnelle

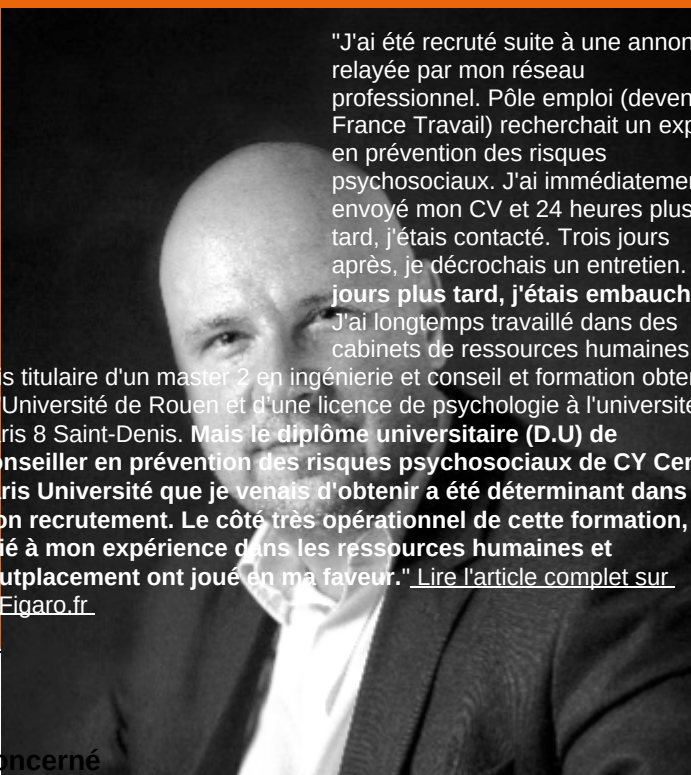
Modalités

- Présentiel

TÉMOIGNAGE

Christophe CHARPATEAU, Conseiller en prévention des risques psychosociaux, chargé des conditions de vie au travail et diplômé DU CPRPS de CY.

Comment avez-vous intégré ce poste ?



"J'ai été recruté suite à une annonce, relayée par mon réseau professionnel. Pôle emploi (devenu France Travail) recherchait un expert en prévention des risques psychosociaux. J'ai immédiatement envoyé mon CV et 24 heures plus tard, j'étais contacté. Trois jours après, je décrochais un entretien. **Dix jours plus tard, j'étais embauché.** J'ai longtemps travaillé dans des cabinets de ressources humaines. Je suis titulaire d'un master 2 en ingénierie et conseil et formation obtenu à l'Université de Rouen et d'une licence de psychologie à l'université Paris 8 Saint-Denis. Mais le **diplôme universitaire (D.U) de Conseiller en prévention des risques psychosociaux de CY Cergy Paris Université** que je venais d'obtenir a été déterminant dans mon recrutement. Le côté très opérationnel de cette formation, allié à mon expérience dans les ressources humaines et l'outplacement ont joué en ma faveur." [Lire l'article complet sur LeFigaro.fr](#)

Public concerné

Programme destiné à tous les acteurs de la prévention des RPS et de la promotion de la QVCT

- DRH, RH, psycho sociaux CY Cergy Paris Université
- Membres des IRP (instances Représentatives du Personnel)
- Managers
- Médecins, infirmières, psychologues du travail
- Professionnels de l'accompagnement
- Tout acteur concerné par la prévention des RPS (Secteur public ou privé)

Enjeux

Les risques psychosociaux sont devenus un problème majeur dans les organisations de toutes tailles et de tous les secteurs d'activité. Le récent bilan du Réseau National de Vigilance et de Prévention des Pathologies Professionnelles (RNV3P) le prouve. Pour la première fois, le risque psychosocial apparaît comme la première cause de consultations pour pathologies professionnelles. Dans 80 % des cas, ces pathologies (dépression, anxiété...) sont directement corrélées au travail. En vertu de l'obligation de sécurité de résultat, les employeurs doivent savoir prévenir et gérer ces situations difficiles susceptibles d'affecter la santé des personnes et la performance des équipes. D'où l'intérêt de recourir à un conseiller en prévention des risques psychosociaux, apte à identifier en toute légitimité les signaux de souffrance, à assurer l'accueil des salariés en difficultés et à seconder la hiérarchie dans la mise en place d'une politique de prévention des risques psychosociaux et de promotion du bien-être au travail efficace et durable.



Spécificités

Les plus du Diplôme Universitaire :

- Une formation universitaire diplômante, de niveau bac + 5.
- Un programme complet et opérationnel incluant transformation de la posture professionnelle, concepts, méthodes / outils, expérimentation, réalisation effective d'un stage d'un mois.
- L'acquisition de 4 blocs de compétences évalués et certifiés
- Une mise en perspective de sa pratique à la lumière des approches actuelles, grâce à l'intervention de praticiens reconnus de la prévention et de la QVCT.
- Un accompagnement personnalisé dans la définition et la mise en œuvre des objectifs professionnels, tout au long de la formation, notamment par le biais du tutorat par un(e) ancien(ne) diplômé(e).
- Différentes modalités de travail complémentaires : groupes de pairs, classe entière, demi groupe, binôme de tuteur(rice)/tutoré(e)...
- Une plateforme pédagogique dédiée, afin de favoriser les échanges avec la promotion, l'équipe pédagogique et l'accès aux ressources documentaires.
- Une organisation des enseignements compatible avec une activité professionnelle.
- Des locaux situés au cœur de paris, facilement accessibles en transports en commun

Sélectif

Oui

CAPACITE D'ACCUEIL

25

Admission

Candidature

Modalités de candidature spécifiques

Recrutement de janvier à juillet. Les candidatures sont traitées selon leur ordre d'arrivée ; le nombre de places disponibles est limité.

1. Présélection sur dossier COMPLET : [Dossier de candidature CPRPS](#)
2. Entretien téléphonique permettant de vérifier l'adéquation du programme aux objectifs, besoins et profil du candidat
3. Le cas échéant, validation des acquis personnels et professionnels (VAPP) :
[Dossier VAPP Individuel](#)
[Dossier VAPP Entreprise](#)
4. Engagement financier
5. Inscription administrative à l'université

Conditions d'admission / Modalités de sélection

- Niveau de formation initiale et/ou continue : Bac + 4 (ou titre équivalent reconnu) ou bien Validation des Acquis Personnels et Professionnels
- Minimum 5 ans d'expérience professionnelle
- Compétences significatives dans la prévention des RPS ou la promotion de la QVCT ou compétences managériales
- Adéquation avec un projet professionnel cohérent : être en situation de bénéficier des enseignements, avec l'opportunité de mettre en oeuvre les apprentissages dans des contextes collectifs à forts enjeux.

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac +5

Niveau de sortie

- Diplôme visé niveau bac +5

Activités visées / compétences attestées

Bloc 1 de compétences visées : Analyser, Identifier, Diagnostiquer

- C1. Définir les fondamentaux en matière de santé et sécurité au travail, risques psychosociaux et qualité de vie au travail
- C2. Identifier le rôle des principaux acteurs de la chaîne de prévention dans l'organisation
- C3. Cerner le cadre légal et jurisprudentiel en lien avec les RPS
- C4. Décrire les facteurs de risque et les modalités d'exposition du personnel
- C5. Recenser, classer, hiérarchiser les risques, retranscrire et actualiser les données associées

Bloc 2 de compétences visées : Conseiller, Former, Sensibiliser

- C6. Rédiger des procédures de prévention et gestion des risques
- C7. Identifier et décrire les étapes clés d'une démarche de prévention des risques psychosociaux: outils, indicateurs

C8. Préconiser et mettre en place un plan d'action en lien avec le contexte de l'organisation et un bilan partagé

C9. Développer et/ou animer des actions de sensibilisation et de formation courtes sur les RPS et la QVT

C10. Fédérer les acteurs de la prévention et animer le projet RPS/QVT (COPIL pluridisciplinaire et paritaire)

C11. Conseiller le management, les RH et IRP en matière de RPS et QVT

Bloc 3 de compétences visées : Intervenir en situation de crise

C12. Identifier le type de crise, son contexte, les protagonistes impliqués afin d'établir un plan d'action ou mobiliser une procédure

C13. Réagir en mobilisant les acteurs et les procédures au service du ou des salariés en situation de crise, avec un positionnement adapté, afin de créer les conditions de la sortie de crise

C14. Prévenir la répétition de la crise en préconisant des évolutions organisationnelles d'après une analyse critique de la situation et de l'impact de la crise

Bloc 4 de compétences visées : Réflexivité sur la posture et la pratique professionnelle

C15. Expliciter son rôle de conseiller et son évolution au sein de son organisation

C16. Développer un sens critique sur sa pratique et ses comportements

C17. Rédiger des synthèses et les partager

C18. Se documenter, mettre en place une veille technique

Programme

UE1 : Les définitions liées aux RPS (2.5j)

- Approche de la santé et sécurité au travail
- RPS et QVT de quoi parle-t-on ?
- Facteurs de protection
- Approche de la psychopathologie du travail

UE2 : Le cadre légal des RPS (1.5j)

- Définition juridique des RPS - Grands principes de la responsabilité civile et pénale de l'employeur
- Les acteurs et outils juridiques de la prévention des RPS
- Pratique de la prévention des RPS : Etudes de cas et mises en situation

UE3 : Les indicateurs des RPS et de la QVT (2,5j)

- Analyses des risques au plan quanti et quali-regard d'un conseiller en prévention des RPS de Belgique
- Renseignement du DUER en matière de RPS : outils et méthodes
- Impact de l'organisation du travail sur les RPS et la QVT
- Pré-diagnostic RPS ou étude de climat social

UE4 : Les outils au service de la prévention des RPS (4.5j)

- Mise en place et animation des espaces de discussion sur le travail
- Action de prévention : étapes clé, actions de suivi et de régulation dans la durée
- Retour d'expérience sur un dispositif de prévention et sur le rôle du conseiller interne en prévention des RPS
- Rendre les salariés acteurs de la QVT
- Action de formation, de l'approche client à la mise en œuvre
- Regards croisés de médecins du travail sur une démarche en entreprise

UE5 : Le manager, rôle clé dans la prévention des RPS et la promotion de la QVT (2,5j)

- Prévention des RPS au service du manager
- Sens au travail, rôle du manager dans l'établissement du contrat moral, condition de la confiance au travail
- Impacts des changements en matière de RPS

UE6 : Traitement des situations difficiles (4j)

- Posture d'écoute face à des salariés fragilisés
- Crises au travail. Monter et animer une cellule de crise RPS
- Enquête interne suite à une plainte de harcèlement, discrimination ou comportement déviant
- Mécanique des conflits dans les relations de travail
- Processus et techniques de la médiation

Cycle de conférences

Chaque conférence dure 1h30

- L'addiction au travail - M. LORIOU
- CESI - B. MAUCOURANT
- Atelier sur le harcèlement au travail - M-J. GAVA et F. AISSAOUI
- E. MONTREUIL
- Télétravail hybride - Farouk AISSAOUI
- Le métier d'inspecteur du travail -
- Retour d'expérience - Xavier FROISSART

EQUIPE DE PÉDAGOGIQUE

Bénédicte PREVOST : Directrice pédagogique

- Directrice pédagogique
- Professeur certifié



- Manager d'équipe
- Ancien cadre de l'industrie agro-alimentaire

Rime LOUHAICHI



- Co-directrice pédagogique
- Coach, Facilitatrice d'Intelligence Collective, Praticienne narrative, Accompagnatrice en CNV holistique
- Après 15 ans de DRH (Hôtellerie, restauration) puis dans l'édition, j'accompagne individuellement et collectivement en mettant le dialogue au service de l'action
- Je mets en oeuvre l'Intelligence Collective et le coaching systémique au service de l'émergence d'une coopération claire et fédératrice
- Singularité, convergence et sens donné à l'action sont les moteurs de mon

accompagnement.

Françoise PAPACATZIS



- Co-directrice pédagogique
- Psychanalyste de formation, habilitée I.P.R.P (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels) auprès de la DIRECTTE Ile-de France
- Responsable de la prévention des risques psychosociaux depuis 20 ans pour la filiale d'une multinationale américaine. Régulièrement sollicitée par de grandes entreprises, des PME et des institutions pour faire part de son expérience et des ses recherches sur le terrain
- Membre de la Fédération Française de Psychothérapie et Psychanalyse, du réseau ANACT (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) dédié aux risques psychosociaux, du réseau des "Expertes en France", du réseau "Souffrance & Travail"

Marie-José GAVA : Co-directrice pédagogique



- Co-fondatrice
- Directrice Place de la Médiation, diplômée en sciences politiques et titulaire du Certificat d'Aptitude à la Profession de Médiateur (CAPM)
- Doctorante en Sociologie à l'université de Nancy
- Elle a fondé en 2009 le réseau Place de la Médiation, organisme de formation et de médiation axé sur la prévention des risques psychosociaux et la promotion de la qualité de vie au travail. Elle a mis en place la formation certifiante de médiateur du travail (dispensée à CY Cergy Paris Université depuis 2015) du Diplôme Universitaire (D.U) de « conseiller en prévention des risques psychosociaux, né du Certificat de conseiller en prévention des risques psychosociaux, organisé par Place de la Médiation depuis 2010.
- Journaliste en santé au travail et management pendant près de 20 ans (Management, L'Usine Nouvelle...) elle anime aujourd'hui le pôle communication en santé au travail de Place de la Médiation (contenu e-learning, interviews vidéo d'experts, rédaction de newsletters).

Coralie JUNON



- Gestionnaire Pédagogique

Farouk AISSAOUI



- Intervenant place de la Médiation enseignant à CYU
- Ingénieur Polytech' Grenoble.
- Major du Diplôme Universitaire Conseiller en Prévention des Risques Psychosociaux (RPS) et du Management de la QVT en 2017,
- Auparavant responsable Hygiène et sécurité de Plaine Commune (Seine Saint-Denis) et Conseiller Santé-sécurité à la CCI de Grenoble, Farouk AISSAOUI est, depuis 2012, consultant-formateur en prévention des risques professionnels. Il a notamment occupé la fonction d'expert et formateur CSE. En parallèle, il est

responsable du pôle QVCT de PST38 (Service de Prévention et de Santé au travail en Isère).

Catherine BADINIER

- Médecin du travail dans le groupe Saint Gobain
- Psychothérapeute en Thérapie Comportementale et Cognitive et en EMDR

Nadine BOURGAUX



l'orientation professionnelle, du handicap et de la prévention des risques professionnels, et exercé pendant 8 ans comme chargée à l'Aract Ile de France.

Pierre BURUCOA

- Intervenante place de la Médiation enseignant à CYU
- Psychologue du travail, spécialisée dans le domaine de la santé au travail et de l'amélioration des conditions de travail, elle accompagne les organisations dans le déploiement de démarches de prévention des RPS et QVCT et dans des contextes de transformation.
- Ses interventions s'appuient sur les dimensions collectives et organisationnelles ainsi que sur l'accompagnement individuel des salariés.
- Elle a dirigé pendant 20 ans des structures de conseil dans les domaines de



Catherine BADINIER

- Enseignant à CYU et intervenant place de la médiation
- Avocat au Barreau de BORDEAUX
- Formateur dans le domaine des risques psychosociaux, de la pénibilité professionnelle, de l'égalité professionnelle, et des institutions représentatives du personnel, notamment au sein de l'URIOPSS AQUITAINE et de l'URIOPSS Midi-Pyrénées (fédérations associatives intersectorielles des secteurs social, sanitaire et médico-social).

BOURGAUX
Christophe CHARPATEAU



- Intervenant place de la Médiation enseignant à CYU
- Diplômé en psychologie pratique, clinique et sociale puis en sciences de l'éducation, il est titulaire du DU CPRPS
- Il est actuellement chargé de l'amélioration des conditions de vie au travail et Conseiller en Prévention des RPS au sein d'un établissement public administratif
- A été dirigeant d'une PME spécialisée dans l'accompagnement social des réorganisations et a évolué au sein de cabinets internationaux en qualité de consultant RH

Gérardine CHICAL



- Enseignant à CYU
- Avocate en droit social depuis 30 ans, conseille et accompagne une clientèle d'entreprises dans la gestion des relations de travail individuelles et collectives avec leurs salariés. Accompagne également les cadres et cadres dirigeants dans leurs problématiques juridiques (départ transactionnel, licenciement, burn out, transition professionnelle...)
- Sa compétence juridique (DEA de droit privé général - Université Paris Assas) doublée d'une approche psycho-sociale des situations professionnelles (Master 2 de

psychologie sous la direction de Vincent DE GAULJAC - Université de Paris Diderot), lui permet de privilégier le règlement amiable des situations conflictuelles. Son expérience professionnelle et sa maîtrise de la stratégie judiciaire en font également l'interlocutrice privilégiée des contentieux de droit social (Conseil de Prud'hommes, Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale...).

- Sa formation complémentaire en coaching lui permet d'accompagner les dirigeants dans leurs réflexions, dans leurs stratégies de négociation et leurs prises de décisions.
- Gérardine anime des formations sur les questions juridiques en lien avec la souffrance au travail, le harcèlement moral, le burn-out. Elle intervient également en binôme au sein de CY Cergy Paris Université, sur la prévention des Risques Psychosociaux.
- Associée d'un cabinet d'avocats d'affaires parisien jusqu'en 2001 (Falque et Associés), elle a créé sa propre structure dédiée au droit social et exerce actuellement à Paris et Bordeaux.

Daniel DEPOISIER



- Enseignant à CYU
- Dirigeant à Actems Conseil (Amélioration des Conditions de Travail, Ergonomie et Management de la Santé)
- Missions de conseil, d'accompagnement, de formation et d'expertise au CHSCT

Michel LEDOUX

- Enseignant à CYU



- Avocat fondateur du cabinet, il est spécialisé en droit social, en droit de la sécurité sociale et protection sociale. Il est également titulaire du Certificat de Management des Risques Psychosociaux - ESC Dijon Bourgogne.
- Acteur majeur de l'évolution jurisprudentielle en matière d'hygiène, de santé et de sécurité au travail depuis plus de 30 ans, il est notamment intervenu dans l'affaire de l'amiante, ainsi que dans le dossier des irradiés de Forbach et de la catastrophe de la grue de Toul.
- Conférencier, il intervient en entreprises ou à l'occasion de colloques dans le cadre de sensibilisation de l'encadrement à la sécurité au travail (prévention des risques professionnels, tarification des AT-MP, responsabilité civile et pénale de l'employeur, etc.).
- De par son expertise, il est régulièrement interpellé par les médias et consulté par les pouvoirs publics pour donner son avis sur l'évolution de la réglementation en matière de santé au travail.
- Il est également chargé d'enseignement, notamment aux Universités Panthéon-Sorbonne et Paris V Descartes et à l'Ecole de Formation du Barreau dans lesquelles il enseigne le droit de la sécurité sociale et plus particulièrement les problématiques attachées à la faute inexcusable de l'employeur ou encore le régime de responsabilité pénale des membres de l'encadrement en matière d'accident du travail et de maladie professionnelle.
- Il contribue également au façonnement de la Doctrine sur ces thématiques. Il est l'auteur de nombreux articles de doctrine publiés dans les revues spécialisées (Semaine Juridique, Semaine sociale Lamy, Liaisons sociales, Droit & Recouvrement, Entreprises & Carrières, Le Moniteur, Préventique, etc.).

Sandrine STEGER DE VIRY



- Intervenante place de la Médiation enseignant à CYU
- Médiatrice formée au CNAM et à l'Institut Supérieur de Pédagogie
- J'ai réalisé plus de 300 médiations (Cour d'Appel de Paris, Association d'Aide Pénale de Paris, Association Nationale des Médiateurs, Médiations plurielles, entreprises et institutions de tout secteur d'activité)
- Formatrice dans les domaines de la communication bienveillante et des compétences relationnelles

Geneviève THIAUCOURT

- Directrice Médicale et Santé au Travail du Groupe Saint-Gobain
- Responsable des programmes de bien-être au travail depuis 20 ans chez Solvay puis Saint-Gobain

A la mémoire de Bernard GBEZO : Référent expert de 2012 à 2020



- Psychosociologue
- Docteur en psychologie sociale, diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales
- Expert auprès du Bureau International du Travail (BIT) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)
- Auteur des ouvrages : "Les soignants face à la violence" (Lamarre), "Agressivité et violences au travail" (ESF), et co-auteur avec Marie-José GAVA de "Prévenir le harcèlement moral et la souffrance au travail" (Vuibert)

CONFÉRENCIERS

Marc LORIOU

- Conférencier à CYU

Farouk AISSAOUI

- Conférencier à CYU

Ilana LEROY-CHINSKY

- Conférencière à CYU

Madison FLUCHER

- Conférencière à CYU

Xavier FROISSART

- Conférencier à CYU

BIBLIOGRAPHIE

TELECHARGEZ LE DOCUMENT

[Bibliographie](#)

STAGE - RYTHME MODALITES PEDAGOGIQUES - EVALUATIONS



THIAUCOURT
Geneviève